



LE DEVOIR

Québec souverain: Marois veut du temps

Pas question de précipiter la tenue d'un référendum

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

En cas de victoire du Parti québécois aux prochaines élections, Pauline Marois rejette l'idée de tenir rapidement un référendum sur la souveraineté et préconise plutôt une démarche ordonnée qui repousserait la consultation populaire à la deuxième moitié du premier mandat.



Pauline Marois

Dans une lettre ouverte envoyée à certains quotidiens, la députée de Taillon, Pauline Marois, propose que, dès les premiers jours du prochain mandat du PQ, le gouvernement péquiste crée une assemblée constituante qui rédigerait un projet de Constitution d'un Québec souverain. Dès la formation du nouveau gouvernement, le premier ministre ou la première ministre prendrait la tête d'un ministère de l'Accession à la souveraineté.

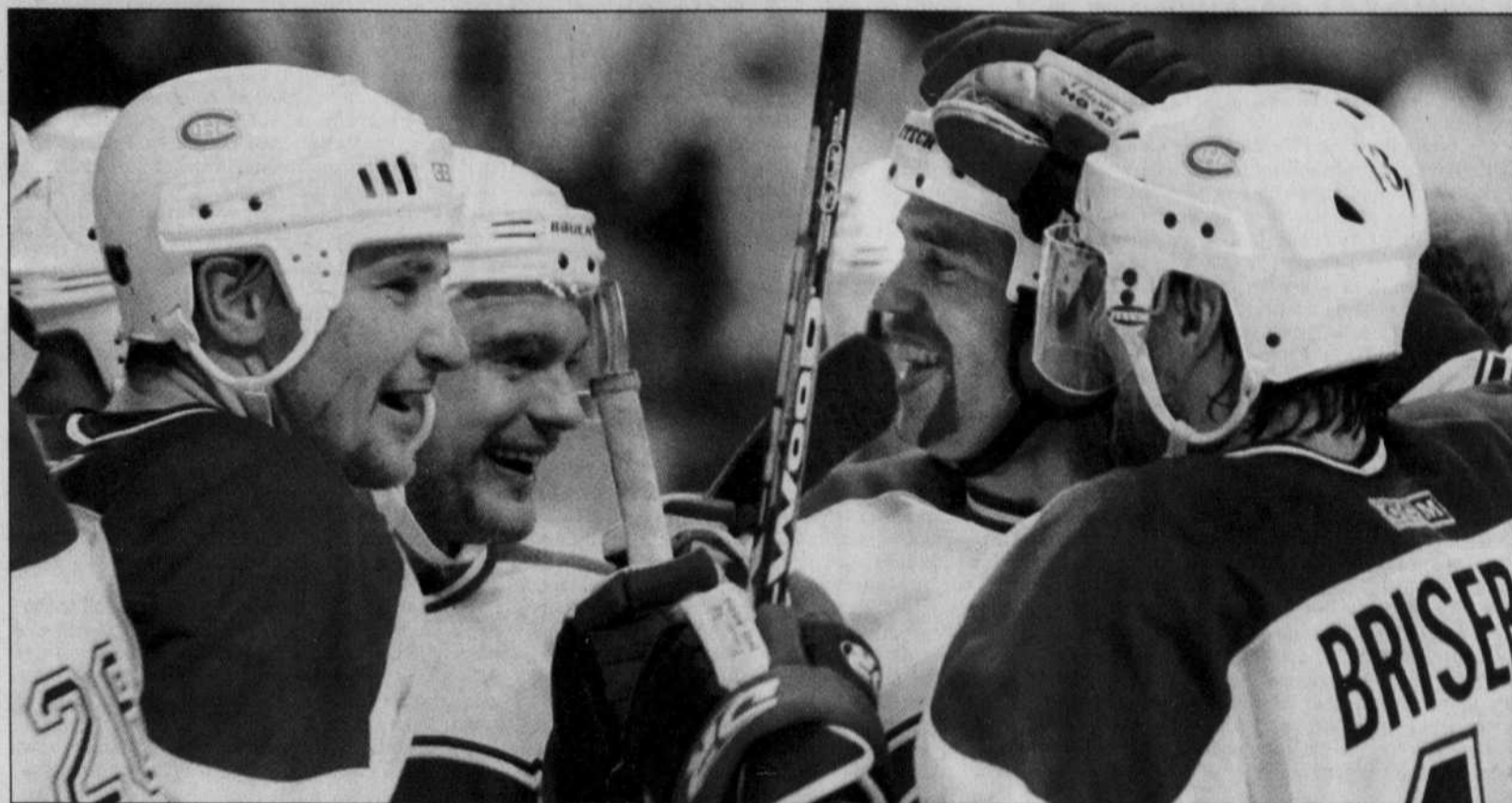
Cette assemblée constituante sera composée de représentants de la société civile uniquement, hommes et femmes dans une égale proportion. «C'est vraiment de permettre au peuple — We, the people, Nous, le peuple — de pouvoir s'exprimer», a livré Mme Marois au *Devoir*. Elle estime que les travaux de cette assemblée, à l'instar de la Commission Bélanger-Campeau et des commissions parlementaires qui ont suivi, pourraient s'étendre sur une période de un an et demi à deux ans. «Il faut se donner du temps.

VOIR PAGE A 8: MAROIS

- La chronique de Michel David, page A 3
- La lettre de Pauline Marois, page A 7

Remontée historique!

■ Le Canadien élimine les Bruins après avoir tiré de l'arrière trois matchs à un dans la série ■ Blanchissage de Théodore



BRYAN SNIDER REUTERS

Les joueurs du Canadien se félicitent quelques secondes après avoir éliminé les Bruins de Boston au terme du septième match de la série, hier soir, à Boston. Montréal l'a emporté 2 à 0 grâce aux deux buts de Richard Zednik et aux 32 arrêts de José Théodore.

JEAN DION
LE DEVOIR

Tout peut arriver en séries, et plus que tout peut arriver dans un septième match, mais il peut aussi arriver que rien du tout n'arrive. Parlez-en aux Bruins de Boston, incapables du moindre but alors que leur saison était carrément en jeu. Les voilà donc en vacances, à l'aube d'un long été où ils pourront ressasser à loisir les façons de laisser filer une avance de trois victoires contre une dans une série 4 de 7. Car c'est bien la réalité. Dans un match extrêmement serré, où il a fallu attendre très longtemps la première erreur qui ne pardonne pas, le Canadien de Montréal a arraché un gain de 2-0,

consacrant une spectaculaire remontée qui le propulse au tour quart de finale des éliminatoires de la coupe Stanley.

C'est Richard Zednik qui a cloué le cercueil du Boston avec deux buts en deuxième moitié de troisième période, mais le mérite d'être allé en voler une, comme le veut l'abondant lexique du sport, revient certes à José Théodore, auteur d'un premier blanchissage en séries en carrière. Intraitable, il a repoussé 32 rondelles.

De fait, comme il est de coutume, c'est à la porte des buts que le tout s'est véritablement déroulé. Pour le reste, comme le déclarait le capitaine Saku Koivu à l'issue de la rencontre, «nous n'avons pas si bien joué que ça». Il s'agit d'un dénouement historique, et pas seule-

ment en raison de l'importance immémoriale de ne jamais abandonner. Les Bruins, nés en 1926 et donc octogénaires, n'avaient jamais auparavant concédé la défaite dans une série qu'ils menaient 3-1. À l'inverse, le Tricolore, né en 1909 et donc octogénaire et demi, n'avait jamais surmonté un déficit de 1-3. Les séries 4 de 7, elles, sont nées en 1939.

De manière inespérée donc, le Canadien mettra le cap sur la Floride, où il se mesurera à compter de vendredi soir aux champions de l'association de l'Est, le Lightning de Tampa Bay, au tour quart de finale.

VOIR PAGE A 8: CANADIEN

■ Lire autre texte en page B 6

IRAK

Controverse autour du livre de Woodward

PASCAL RICHIÉ
LIBÉRATION

Washington — La scène est racontée dans le dernier livre-enquête de Bob Woodward, qui sort en librairie aujourd'hui. Le lundi 13 janvier 2003, dans le bureau ovale, George Bush reçoit son secrétaire d'État Colin Powell pour l'informer qu'il compte entrer en guerre contre l'Irak: «Les inspections [de l'ONU en Irak] ne mèneront à rien, je pense vraiment que je vais devoir le faire. — Vous êtes sûr? Vous avez conscience des conséquences, glisse Powell. Vous savez que vous allez devenir le propriétaire de cet endroit.» Le président répond qu'il comprend, mais il pense qu'il «doit le faire». «Vous êtes avec moi sur ce coup-là?», demande Bush. Powell, bon soldat, opine.

VOIR PAGE A 8: WOODWARD

ACTUALITÉS

L'organisation du forum de Montréal pourrait être confiée à un tiers

■ À lire en page A 3

INDEX

7	8313-00065
Annances.....	A 4
Avis publics.....	A 2
Culture.....	B 8
Décès.....	A 4
Économie.....	B 1
Éditorial.....	A 6
Idées.....	A 7
Météo.....	A 4
Monde.....	A 5
Mots croisés.....	A 2
Sports.....	B 6
Télévision.....	B 7

Des études révèlent des effets inconnus de la pollution atmosphérique

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Une série d'études nouvelles montrent, s'il en fallait encore une démonstration, que l'atmosphère terrestre est loin de nous avoir livré tous ses secrets, même si les efforts pour la comprendre poussent parfois dans des directions opposées.

La plus surprenante de toutes ne touche pas le réchauffement du climat, mais bien la pollution des cours d'eau de la Nouvelle-Angleterre. Elle est particulièrement surprenante, car elle indique que la moitié des apports d'azote et de phosphore des cours d'eau de cette région provient des précipitations atmosphériques et non pas principalement de sources aquatiques. Elle risque fort, indiquent ses auteurs du US Geological Survey de remettre en question plusieurs normes, qui régissent les rejets des effluents industriels ou la pollution diffuse d'origine agricole. En effet, les normes sont en

général conçues comme si les apports atmosphériques n'étaient pas si abondants, ce qui implique de revoir ce qu'on autorise légalement comme apport d'origine terrestre si on veut respecter les seuils de survie des espèces présentes dans les cours d'eau.

Selon l'étude en question, les apports atmosphériques en Nouvelle-Angleterre, qui totaliseraient 42 000 tonnes métriques annuellement, proviennent autant de sources de pollution atmosphériques situées près des cours d'eau que de très loin. Les principales sources recensées par cette étude sont la combustion des carburants fossiles (transports et production d'électricité thermique), les engrais chimiques ainsi que les engrais d'origine animale qui semblent prendre en partie la voie des airs pour aller retomber plus loin. Les usines d'épuration ainsi que plusieurs activités urbaines, souvent apparentées au smog, ajoutent à cette contribution globale.

VOIR PAGE A 8: ÉTUDES



MARK BAKER REUTERS

Un épais nuage de smog dans le port de Sydney, en Australie. L'étude des effets de la pollution sur l'atmosphère réserve bien des surprises.

À quelques semaines des élections?

Martin se rapproche des autochtones

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Paul Martin, le candidat au leadership, avait promis d'ouvrir un dialogue avec les autochtones. Paul Martin, le premier ministre, leur a promis hier «un siège à la table» chaque fois que des décisions les concernant de façon importante seraient prises.

«Plus question que nous, à Ottawa, développons d'abord des politiques pour n'en discuter qu'ensuite avec vous.

Ce principe de collaboration constituera la pierre angulaire de notre nouveau partenariat», a déclaré le premier ministre Paul Martin hier, lors d'une table ronde convoquée à son initiative et à laquelle participaient une vingtaine de ministres et plus de 70 leaders des 1,4 million d'autochtones, Métis et Inuits du Canada.

Le premier ministre a précisé en conférence de presse que les autochtones pourraient être associés à certaines conférences fédérales provinciales, mais pas toutes. Il ne l'envisage pas, par exemple, pour celle prévue cet été sur la santé, malgré une demande de l'Assemblée des Premières Nations (APN).

Malgré cela, le grand chef de l'APN, Phil Fontaine, a vu dans cette rencontre l'amorce d'un véritable changement dans les rapports entre les autochtones et Ottawa. «C'est nettement plus qu'une occasion de photos. [...]

VOIR PAGE A 8: MARTIN

■ Le ministère de Paul Martin aurait favorisé une firme de consultants en 1995, page A 3



JIM YOUNG LE DEVOIR
Paul Martin, hier, à Ottawa.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

22 au 25 avril 2004
Palais des congrès de Montréal

Salon
des vins spiritueux
de Montréal



QU'EST-CE QUE LA CULTURE?
avec Bernard Derome
Des idées pleines la tête
CE SOIR 22 h

100.7
Chaîne culturelle
Radio-Canada



Michel David

La tête froide

Jacques Parizeau avait emprunté au hockey son plan de match pour faire la souveraineté, qu'il avait divisé en trois périodes. Pauline Marois préfère s'inspirer du football et parle de quatre quarts.

J'entends déjà fuser les accusations d'étapisme du côté des «purs et durs». D'autant plus que François Legault semble privilégier une stratégie découpée en deux mi-temps s'apparentant davantage au rugby: 1) on l'élit chef du PQ et 2) on fonce dans le tas.

Le texte que Mme Marois publie aujourd'hui dans *Le Devoir*, en guise de contribution à la «saison des idées», relève pourtant du simple bon sens politique. La maladresse du gouvernement Charest pourrait peut-être offrir au camp souverainiste une occasion inespérée de jouer un match revanche d'ici cinq ans, pour peu qu'il sache garder la tête froide et éviter de mettre la charrue devant les bœufs.

Cela suppose évidemment que, sans jamais perdre de vue l'objectif final, le PQ puisse aussi parler d'autre chose que de la souveraineté, de manière à répondre aux préoccupations plus immédiates de la population. La vie quotidienne ne peut être mise entre parenthèses en attendant le grand soir. Confondre précipitation et détermination serait une grave erreur.

Il ne s'agit aucunement pour le Bloc québécois de cacher la souveraineté. Si on craint que les «purs et durs» boudent les urnes parce que Gilles Duceppe oublie, une journée, de faire sa profession de foi, on pourra toujours leur envoyer Jacques Parizeau. De toute façon, personne n'arrivera à le faire taire.

C'est surtout sur la stratégie à adopter au cours du deuxième quart, c'est-à-dire d'ici à la prochaine élection québécoise, que le débat s'annonce plus vif. Mme Marois voudrait qu'il se présente «en tant que parti de gouvernement porteur d'un projet de société progressiste afin d'offrir une véritable solution de remplacement sociale, économique et démocratique au gouvernement Charest».

Autrement dit, il s'agirait moins de faire la promotion de la souveraineté, sinon de façon indirecte, que d'instruire le procès de la «réingénierie» et des politiques néo-libérales du gouvernement Charest.

Soit, le programme du PQ «démontrera nécessairement que les Québécoises et les Québécois doivent maîtriser tous leurs impôts, faire toutes leurs lois et signer eux-mêmes tous leurs traités internationaux», mais ce sera en quelque sorte une preuve par l'absurde, qui illustrerait les limites d'un État provincial.

Alors que François Legault voudrait que le PQ présente à la population un «programme de pays», Mme Marois prend acte du fait que le Québec demeurera une province, tant que la population n'en aura pas décidé autrement, et qu'il faudra bien gouverner dans les limites imposées par la Constitution.

Contrairement à M. Legault, qui a déjà entrepris la rédaction d'un budget de l'an I, en collaboration avec M. Parizeau, Mme Marois reporte la définition concrète du projet de pays après l'élection d'un gouvernement péquiste. Dans son esprit, c'est seulement l'élection qui lui donnerait le mandat d'y «travailler de façon transparente».

En attendant, elle estime que le Parti québécois doit renouveler son programme social-démocrate, tout en se gardant bien de préciser dans quelle direction devrait aller ce renouvellement. Le pragmatisme dont tout son texte est empreint suggère toutefois un recentrage plutôt qu'une radicalisation du discours péquiste.

L'idée de former une assemblée constituante, qui rédigerait un projet de constitution d'un Québec souverain, n'est pas nouvelle. En la reprenant à son compte, Mme Marois semble vouloir l'opposer au budget de l'an I de M. Legault, en disant que la souveraineté ne se résume pas à aligner des colonnes de chiffres, mais Constitution et budget n'ont rien de mutuellement exclusif.

Quant au ministère de l'Accès à la souveraineté, il ne rappelle que trop bien le ministère de la Restructuration, que M. Parizeau avait eu, contre l'avis de tous, la malencontreuse idée de confier à Richard le Hir. La formule ne doit pas être exclue pour autant. Elle paraît même incontournable. Il suffit de trouver quelqu'un de fiable.

Le problème avec le scénario de Mme Marois est que le quatrième quart, c'est-à-dire le référendum, se trouverait reporté au plus tôt à la mi-mandat d'un éventuel gouvernement péquiste. Autant il était maladroit de s'enfermer dans un échec inutilement contraignant, comme l'a fait M. Parizeau en 1995, autant il serait dommage de s'interdire d'avance d'utiliser l'élection comme tremplin, si les circonstances s'y prêtent.

Dans l'état d'esprit qui règne présentement au PQ, il faut cependant reconnaître à Mme Marois un certain courage pour refuser de hurler avec les loups. Dans la perspective de la course au leadership, il serait facile de sacrifier à l'impatience des militants.

Soit, elle a renoncé à ses référendums sectoriels, et son texte ne fait aucune allusion à une quelconque association, économique ou politique, avec le reste du Canada. Il n'en demeure pas que sa modération — certains diront sa timidité — contraste avec l'impétuosité de son collègue Legault.

Peut-être en est-elle simplement arrivée à la conclusion qu'il n'y aura pas de course au leadership. En entrevue au *Devoir*, hier, Mme Marois a réitéré qu'elle n'avait aucunement l'intention de bousculer la réflexion de Bernard Landry. La question, dans l'hypothèse probable où il déciderait de rester, est plutôt de savoir si elle demandera à ses partisans de lui renouveler leur confiance au prochain congrès.

mdavid@ledevoir.com

Le ministère de Paul Martin aurait fait preuve de favoritisme en 1995

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministère fédéral des Finances, alors sous la responsabilité de Paul Martin, aurait favorisé en 1995 la compagnie de consultants Earncliffe pour qu'elle obtienne des contrats en contournant les règles normales d'attribution de contrats, révèlent des documents obtenus par le réseau TVA.

Dans une note de service émise le 24 juillet 1995, le cabinet du ministre des Travaux publics de l'époque, David Dingwall, demande au gestionnaire des services de publicité et des sondages d'opinion publique, Charles Guité, des explications sur une série de contrats accordés en majorité à Earncliffe, depuis septembre 1993, ainsi qu'à une autre firme, Anderson.

Les deux entreprises, très proches de Paul Martin, auraient donc obtenu des contrats d'une valeur de 525 900 \$.

«Aucun de ces contrats d'approvisionnement n'est passé par le ministère des Travaux publics, contrairement aux lignes directrices approuvées par le conseil des ministres. C'est tout simplement inacceptable», peut-on lire dans le document signé par le chef de cabinet de M. Dingwall, Warren Kinsella, qui exige des explications immédiates sur la situation.

Quatre jours plus tard, M. Guité répondait à M. Kinsella dans une longue missive de quatre pages. On y apprend, entre autres, que le ministère des Finances aurait, pour un contrat d'une valeur de 219 000 \$, émis une description du travail de façon à favoriser un fournisseur unique, en l'occurrence Earncliffe.

En d'autres occasions, plutôt que de faire affaire avec le secteur de la recherche de l'opinion publique du ministère des Travaux publics comme le voulaient les règles en place, le ministère des Finances serait passé par une autre division de Tra-

voux publics pour parvenir à ses fins.

M. Guité, celui-là même qui se retrouve au centre du scandale des commandites et qui doit comparaître en comité jeudi, conclut que toute l'industrie est loin d'être contente de la situation, ce qui «pourrait s'avérer plutôt embarrassant pour le gouvernement».

Le clan de Paul Martin et Earncliffe entretiennent des liens étroits depuis des années. Durant la course au leadership, plusieurs employés de la firme de consultants travaillaient pour le compte de M. Martin.

Maintenant premier ministre, M. Martin a eu recours à quelques anciens de chez Earncliffe dans son entourage. C'est le cas de Scott Reid, qui occupe le poste de conseiller principal du premier ministre. S'ajoute David Herle, qui coprésède le comité organisateur de la campagne électorale et Michael Robinson, qui a été chargé de la transition avec l'Administration Chrétien.

Dans sa missive de 1995 à M. Kinsella, M. Guité ajoute que «le ministère des Finances n'est pas le seul à violer les règles, et nous en avons déjà discuté lors de rencontres antérieures».

Le réseau TVA a obtenu une correspondance montrant cette situation. L'homme fort du premier ministre, le ministre des Finances Ralph Goodale, est aussi montré du doigt.

Dans une lettre datée du 27 mars 1995, M. Goodale, alors ministre de l'Agriculture, demande à son collègue des Travaux publics, M. Dingwall, la permission d'accorder un contrat sans appel d'offres à Earncliffe pour faire un sondage. Il justifie sa demande par des raisons d'urgence.

«Je souhaite passer un contrat avec Earncliffe Strategy Group pour réaliser ce sondage qui coûterait moins de 50 000 \$», écrivait le ministre Goodale.

Sa demande a été refusée. Dans sa réponse, le ministre Dingwall explique qu'il ne peut accéder à sa requête puisque le ministère de l'Agriculture a démontré régulièrement qu'il n'observait pas les règles en place.

Commandites: Everest n'a rien à se reprocher, dit Claude Boulay

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Bien qu'il ne cache pas ses liens avec le Parti libéral du Canada, l'ex-président de Groupe Everest, Claude Boulay, a défendu le travail de son ancienne compagnie, niant toute malversation dans le programme de commandites.

Son témoignage, hier, devant le comité parlementaire qui enquêta dans le scandale de commandites, était grandement attendu par les députés qui entretenaient de grands espoirs dans cette première comparaison d'un dirigeant d'une des agences citées dans le rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser.

Les députés seront néanmoins restés sur leur faim, M. Boulay affirmant que son entreprise a toujours agi en respect des lois.

«Il n'y a eu aucun argent, aucuns fonds publics détournés, et aucune malversation dans les dossiers qui ont été confiés au Groupe Everest et ses filiales», a-t-il dit dès le début de sa comparution.

Tout au long de son témoignage, M. Boulay s'est longuement attardé à expliquer les rouages du programme puisque, à son avis, plusieurs faussetés et allégations sans fondement ont été véhiculées depuis l'éclatement du scandale.

De la poignée d'agences impliquées dans le programme des commandites, Everest est celle qui a soulevé le moins de questions sur ses pratiques et sa gestion des contrats, contrairement à Groupaction, par exemple, dont certains contrats font actuellement l'objet d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Le dirigeant de Groupaction, Jean Brault, devait lui aussi comparaître hier, mais il a indiqué au comité que son médecin lui recommandait de ne pas se présenter, pour des raisons de santé. Quant à Gilles-André Gosselin, de Gosselin Communications, dont le nom se trouvait sur la liste de convocation, les employés du comité n'auraient pas été en mesure de trouver son adresse pour lui faire parvenir l'invitation à témoigner.

Rive-Sud: la défusion serait une catastrophe financière, selon une étude de Secor

ANTOINE ROBITAILLE
LE DEVOIR

«Dictature», «solution pire que le problème qu'on veut régler», «scénario le moins intéressant»: le maire de Longueuil, Jacques Olivier, n'a pas mâché ses mots, hier, pour qualifier la situation qui résulterait des défusions sur la Rive-Sud. Il rendait publique une étude de la firme Secor réalisée l'automne dernier et portant sur les impacts fiscaux des défusions. L'étude conclut que, s'ils s'avisent de se séparer de la grande ville de la Rive-Sud, les arrondissements devenus villes reconstruites connaîtraient de fortes hausses de taxes: 42 % à Saint-Bruno, 20 % à Boucherville et 12 % à Saint-Lambert. Dans le cas de défusion complète, tout le monde connaîtrait des hausses de taxes qui iraient de 0,9 à 41,6 %.

M. Olivier a insisté sur le fait que «défusionner ne ramènera pas les anciennes villes». Les arrondissements qui songent à quitter le la nouvelle ville de Longueuil devraient y penser à deux fois, non seulement en raison des taxes, mais aussi à cause du régime qu'instaurera la loi 9 pour chapeauter les éventuelles villes défusionnées de la Rive-Sud et de Longueuil, a fait valoir M. Olivier. Le Conseil d'agglomération du Grand Longueuil rendra la vie impossible aux villes reconstruites, soutient-il, puisqu'elles n'y auront aucun poids. Alors qu'il profiterait de ce pouvoir s'il était réélu, M. Olivier a qualifié de «dictature» le régime qui serait ainsi mis en place. «On aurait voulu faire peur aux défusionnistes que le gouvernement ne s'y serait pas pris autrement», a-t-il déclaré.

Controverse

L'étude Secor avait déjà fait l'objet de controverses bien avant sa divulgation hier. C'est en juillet 2003 que la Ville de Longueuil avait commandé cette étude à Secor, dans le cadre d'un mandat plus large de 317 000 \$, qui comprenait, entre

Les hausses
de taxes
atteindraient
42 % à
Saint-Bruno

autres, la rédaction d'un mémoire pour les débats sur la loi 9, laquelle fut finalement adoptée le 18 décembre dernier. Mais, en février dernier, le gouvernement du Québec mandatait Secor à son tour pour faire pratiquement le même travail au coût de 198 000 \$. Le fait que Secor ait été mandaté deux fois pour exécuter un travail similaire est un «hasard des choses», a dit M. Olivier, hier, ajoutant que les conclusions des deux études convergeaient, et même que la seconde étude, sur laquelle il dit s'être penché, serait même «pire pour les défusionnistes».

Par ailleurs, le 10 mars dernier, Marc Lachance, du Ralliement démocratique, chef de l'opposition à Longueuil, avait réclamé en vain de consulter la première étude de Secor (celle dévoilée hier). Mais selon ce qu'il a confié au *Devoir* hier, il n'a même pas été informé de la tenue de la conférence de presse. N'ayant pas vu l'étude, il a préféré ne rien déclarer, sauf «Voyez comment on traite l'opposition dans cette ville dont le maire se dit préoccupé par la démocratie à venir». M. Lachance dit au reste espérer que ce qui a été révélé aux médias est complet.

Le maire Olivier avait choisi la journée d'hier pour révéler l'étude de Secor, pour que l'annonce coïncide avec la divulgation des études du gouvernement. Mais celui-ci, à la fin de la semaine dernière, a fait volte-face et a décidé de rendre les études publiques mercredi prochain, après le conseil des ministres, en même temps que la date des référendums.

Enfin, le site de Défusion-Brossard se montrait caustique, hier après-midi, se réjouissant que «l'étude secrète "apocalyptique" de Secor, payée 317 000 \$ à même nos taxes soit «enfin disponible». «Ne vous laissez pas tromper!», pouvait-on lire, de même que: «C'est de la vieille propagande pour nous faire peur juste avant la période des registres». Aucune autre explication ou analyse de l'étude n'accompagnait ces slogans.

L'organisation du forum de Montréal pourrait être confiée à un tiers

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Conférence régionale des élus de Montréal envisage de contourner, si nécessaire, la réticence des représentants socioéconomiques et de confier l'organisation du forum convoqué par le gouvernement Charest à un tiers.

Le président de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRE), le conseiller municipal Georges Bossé, n'entend pas s'embarrasser des questionnements des leaders des milieux communautaire, syndical, culturel, de la santé, de l'éducation et autres représentants du monde des affaires quant à la pertinence de tenir le forum de Montréal le 11 septembre. Joint par *Le Devoir*, M. Bossé s'est enflammé en rappelant que le pouvoir décisionnel appartenait aux élus.

«Si, pour une raison ou pour une autre, le conseil d'administration du CRDIM (Conseil régional de développement de l'île de Montréal) décidait de ne pas organiser le forum, la CRE pourrait se tourner vers n'importe qui d'autre qui a la capacité d'organiser ce genre d'événement: la Chambre de commerce, les universités ou pourquoi pas la Ville de Montréal. Avec tout le respect que j'ai pour la société civile, il faut rappeler que ce sont les élus qui décident. Je ne laisserai personne faire de la politique sur le dos de la CRE», a tranché M. Bossé.

Mécontents de devoir remplir une commande gouvernementale sans avoir été consultés au préalable, certains représentants socioéconomiques au sein du CRDIM ont dit craindre que la concertation ne soit devenue théorique avec le nouveau gouvernement. La tenue du forum n'est pas assurée, ont-ils précisé la semaine dernière.

Ces leaders socioéconomiques détiennent la majorité au sein du CRDIM, une structure que les élus de Montréal avaient décidé de maintenir à titre de mécanisme de concertation comme le prévoit la loi. Or, la donne vient de changer radicalement. Georges Bossé a clairement indiqué que le CRDIM ne ferait que la transition d'ici à l'établissement d'une permanence pour la CRE.

«Le maintien de la CRDIM n'est pas envisagé. On ne peut avoir deux d.g. Il faut décider maintenant si on crée une table de concertation ou si on fait un grand conseil à la CRE», a déclaré M. Bossé.

Ce qui peut paraître une chicane pour initiés autour de structures est pourtant un débat réel sur les allures qu'une société souhaite donner à la démocratie régionale. D'un côté, des leaders sociaux veulent conserver un lieu de discussion (les conseils régionaux de développement existaient officiellement depuis 10 ans au Québec) pour prendre part aux décisions et aux projets de développement régional; ce partenariat assure une mobilisation de tous les acteurs d'une région, croient-ils.

De l'autre côté, le gouvernement Charest a décidé de remettre ce pouvoir dans les mains des élus en créant les CRE qui sont composés des conseillers municipaux d'un territoire, des députés (sans droit de vote) et d'un maximum d'un tiers de représentants socioéconomiques. «Je suis parfaitement d'accord avec la responsabilisation des élus. [...] Et tant mieux si c'est une première étape vers une véritable décentralisation des pouvoirs», a affirmé Georges Bossé.

LA SPIRITUALITÉ AMÉRINDIENNE

**Patrick RAJOTTE
Yvon R. THÉROUX**

Sous la direction de
Jean-Marie DEBUNNE

**La spiritualité
amérindienne**

Éthique et culture religieuse
pour la 4^e et 5^e secondaire

64 pages - 15,95 \$

Les Éditions LA PENSÉE inc.
(514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies

AUSSI DISPONIBLE:
Gelco
Linda Lundstrom
Alliage
Valzère

ALAIN GIROUX
HOTEL REINE ELIZABETH
900, René-Lévesque Ouest
Montréal (514) 351-3138

22 au 25 avril 2004
Palais des congrès de Montréal
Salon
des vins spiritueux
de Montréal



LE DEVOIR

LE MONDE



Assassinat du chef du Hamas

L'Autorité palestinienne critique le silence de l'ONU

Israël plaide son droit à l'autodéfense

REUTERS

Nations unies — Le Conseil de sécurité de l'ONU a débattu hier de la situation au Proche-Orient après l'assassinat par Israël du chef du Hamas à Gaza, l'observateur de l'Autorité palestinienne l'accusant d'avoir encouragé par son silence les agissements du gouvernement israélien.

L'ambassadeur d'Israël a estimé pour sa part que l'assassinat d'Abdelaziz Rantissi était «un acte défensif nécessaire pour prévenir des attentats contre des civils innocents».

Le Conseil de sécurité s'était réuni à la demande des nations arabes après le raid opéré samedi par l'armée israélienne contre le chef du mouvement de la résistance islamique samedi à Gaza. Le Hamas a promis hier de venger la mort de Rantissi «au centuple».

Les nations arabes ont demandé aux 15 membres du Conseil d'adopter une résolution condamnant l'assassinat d'Abdelaziz al Rantissi. Il y a trois semaines, les États-Unis avaient opposé leur veto à une résolution similaire présentée

après l'assassinat du prédécesseur d'Abdelaziz Rantissi, le cheikh Ahmed Yassine, tué dans des circonstances semblables par l'armée israélienne.

Lundi, le numéro deux de la délégation américaine aux Nations unies, James Cunningham, a refusé de critiquer l'assassinat du successeur de cheikh Ahmed Yassine mais a conseillé aux Israéliens d'«examiner avec soin les conséquences de leurs actes».

A Paris, Jacques Chirac et Hosni Moubarak se sont dits «extrêmement inquiets» face à l'évolution de la situation au Proche-Orient.

A Londres, Tony Blair a condamné de son côté «l'assassinat ciblé du leader du Hamas [...] tout comme le terrorisme en général, y compris celui du Hamas».

Dans une déclaration transmise par son porte-parole, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, avait réaffirmé samedi soir que «les meurtres extrajudiciaires sont une violation du droit international» et a exhorté le gouvernement israélien «à mettre fin immédiatement à cette pratique».

Solana à Washington et à New York pour des entretiens de haut niveau

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruelles — Le Haut Représentant pour la politique étrangère de l'UE, Javier Solana, se rendra aujourd'hui à Washington pour des entretiens consacrés notamment au processus de paix au Proche-Orient et à la situation en Irak et à Chypre, a indiqué hier son service de presse.

M. Solana rencontrera dans la capitale américaine le vice-président américain Dick Cheney, le secrétaire d'État Colin Powell et la conseillère pour la sécurité nationale du président George W. Bush, Condoleezza Rice, précise

un communiqué.

Ces entretiens seront «l'occasion d'évoquer la situation internationale [le processus de paix au Proche-Orient, l'Irak et les Balkans] et «les derniers développements à Chypre», indique-t-on de même source. «Les efforts relatifs à la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive seront également évoqués», poursuit le service de presse de M. Solana.

Demain, le Haut Représentant de l'UE se rendra à New York pour des «discussions à haut niveau» au siège des Nations unies, indique le communiqué.

EN BREF

Srebrenica: bel et bien un génocide

La Haye (AFP) — La chambre d'appel du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie a confirmé hier que le massacre de 7500 musulmans de Bosnie dans l'enclave de Srebrenica en juillet 1995 constituait bien un génocide. Elle a ainsi rejeté l'argument de la défense du général Radislav Krstic, qui commandait les forces bosno-srbes avant donné l'assaut contre la ville. La décision est importante dans l'optique du procès de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic, accusé d'avoir pris part à un complot visant à perpétrer un génocide contre les musulmans bosniaques. Les cinq juges de la chambre ont toutefois attribué la responsabilité de Krstic, condamné en première instance à 46 ans de prison pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Ils ont réduit sa peine à 35 ans de prison, en soulignant qu'il était coupable, non de génocide, mais de complicité. La défense avait affirmé que le massacre de Srebrenica ne menaçait pas la survie des musulmans en Bosnie. Mais la chambre a souligné que la ville était stratégiquement cruciale pour tous les musulmans bosniaques et un symbole du sort ultime qui leur était réservé.

Vote sur la Constitution européenne au R.-U.?

Londres (AFP) — Tony Blair devrait annoncer cette semaine sa décision de soumettre la future Constitution européenne à référendum, effectuant une spectaculaire volte-face et prenant l'un des plus gros risques de sa carrière politique. Downing Street a annoncé que le premier ministre ferait aujourd'hui à la chambre des Communes une déclaration sur l'Europe et le projet de Constitu-

tion européenne, qui devait initialement être lue par son ministre des Affaires étrangères Jack Straw. Cette annonce est intervenue sur fond de rumeurs selon lesquelles M. Blair serait prêt à annoncer un référendum sur la future Constitution, une information non confirmée par Downing Street. Samedi dans une interview à la BBC (radio), Tony Blair avait refusé d'exclure l'idée d'un référendum, déclenchant immédiatement une vague de conjectures. L'opposition conservatrice réclame un référendum sur la Constitution européenne, persuadée que l'opinion publique, majoritairement eurosceptique, répondra par la négative. Avec des conséquences dramatiques pour le Labour, au pouvoir depuis 1997.

Hommage aux victimes de l'Holocauste

Oswiecim (AFP) — Plus de 5000 jeunes juifs du monde entier et quelque 600 jeunes Polonais ont participé hier sur le site de l'ancien camp de la mort d'Auschwitz-Birkenau, dans le sud de la Pologne, à la Marche annuelle des vivants, en hommage aux victimes de l'Holocauste. Conduits notamment par le vice-premier ministre et ministre de la Justice israélien Josef Lapid, les participants ont traversé le tristement célèbre portail couvert de l'inscription «Arbeit macht frei» (Le travail rend libre), avant de parcourir à pied plus de trois kilomètres. C'est la distance qui sépare le camp d'Auschwitz de celui de Birkenau, l'«usine de la mort» où trois chambres à gaz et fours crématoires avaient fonctionné vingt quatre heures sur vingt quatre à la fin de la guerre pour la mise en œuvre de «la solution finale». Une cérémonie du souvenir a ensuite réuni les marcheurs devant le mémorial de Birkenau, dédié aux centaines de milliers de juifs exterminés par les nazis en ces lieux.

Irak: le Honduras emboîte le pas à l'Espagne

Bush nomme John Negroponte ambassadeur à Bagdad

AGENCE FRANCE-PRESSE ET ASSOCIATED PRESS

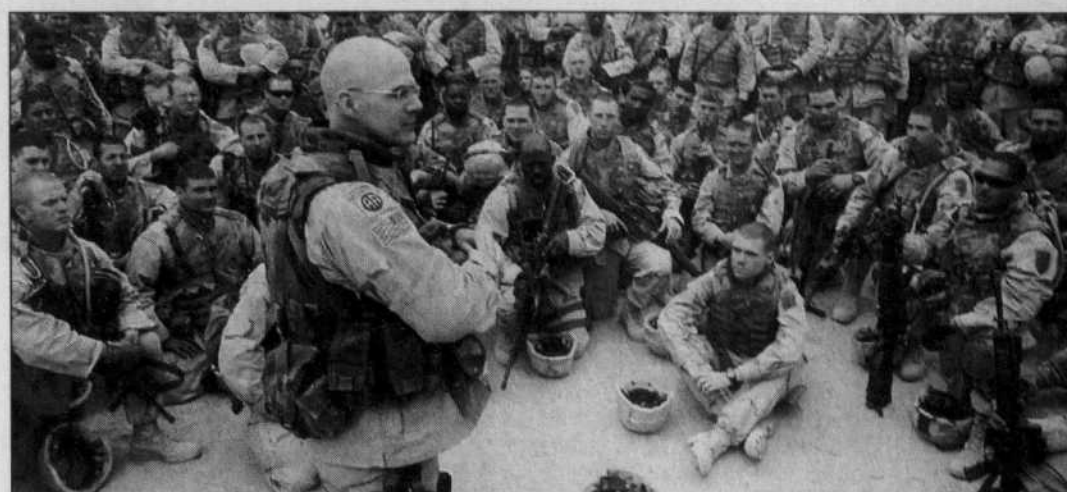
Washington — La décision de l'Espagne de retirer ses troupes d'Irak a été suivie hier en fin de soirée par le Honduras, qui a annoncé, par la voix de son président, Ricardo Maduro, qu'il rappellerait ses 370 soldats déployés en Irak «dans les plus brefs délais possibles». Par ailleurs, le président américain George W. Bush a dévoilé hier le nom du futur ambassadeur américain à Bagdad, l'expérimenté John Negroponte, actuellement en poste à l'ONU.

«J'ai informé les membres de la coalition que nos troupes rentreraient d'Irak», a déclaré M. Maduro lors d'un discours à la télévision, ajoutant que ce retrait s'effectuera «dans les plus brefs délais possibles et dans des conditions de sécurité pour nos troupes».

Les forces du Honduras sont déployées à Nadjaf (sud de Bagdad) sous commandement espagnol, en compagnie des contingents du Salvador et de la République dominicaine.

Ce double retrait n'a toutefois pas eu d'impact sur la plupart des alliés des États-Unis qui ont réaffirmé hier leur détermination à rester en Irak, où quelque milliers d'hommes sont déployés aux côtés des quelque 130 000 soldats américains.

Quelques heures avant l'annonce de cette nomination très attendue, le président s'était brièvement entretenu au téléphone avec le chef du gouvernement espagnol José Luis Rodriguez Zapatero au lendemain de l'annonce du retrait d'Irak des 1432 soldats du royaume. Il lui a exprimé son «regret à propos de la décision brutale de retirer les troupes espagnoles d'Irak», a indiqué le porte-parole



LASZLO BALOGH REUTERS

Près de Najaf, on attend l'issue des pourparlers.

de la Maison-Blanche Scott McClellan. «Le président [Bush] a demandé que le retrait espagnol se fasse de manière coordonnée de façon à ne pas mettre en danger les autres forces de la coalition en Irak», a-t-il ajouté. Ce «processus» a «commencé et se conclura avec rapidité», a précisé à Madrid le ministre de la Défense José Bono.

En Irak, le général Mark Kimmitt, chef adjoint des opérations militaires, a affirmé qu'il n'y avait «pas de vide sécuritaire sur le terrain», car les Espagnols pourront être «remplacés dans un court laps de temps».

Un collaborateur de Sadr a indiqué que ce dernier avait appelé ses partisans à cesser leurs attaques contre les soldats espagnols. «Les autres pays qui ont envoyé des troupes [...] sont appelés à suivre l'exemple de l'Espagne et à retirer leurs forces pour préserver la vie de leurs soldats», a ajouté Qais al-Khazaalia.

La décision de Madrid a été critiquée par plusieurs alliés des États-

Unis, dont l'Australie. D'autres pays alliés, comme l'Italie, la Pologne, les Pays-Bas, la Roumanie, le Japon ou la Norvège, ont assuré qu'ils ne changeraient pas leur position. Silvio Berlusconi, le chef du gouvernement italien, a ainsi répété que les quelque 3000 soldats italiens resteraient en Irak, où ils ont été envoyés «en mission de paix» au «service des Irakiens».

Agé de 65 ans, M. Negroponte, diplomate depuis une quarantaine d'années, devrait prendre la tête de la plus importante ambassade américaine dans le monde, avec quelque 3000 employés, après le transfert de souveraineté aux autorités irakiennes, le 30 juin selon le plan américain.

«John Negroponte est un homme qui a une expérience immense et beaucoup d'habileté. C'est pourquoi je me sens à l'aise de lui demander de prendre en charge cette tâche très difficile: il n'y a aucun doute dans mon esprit qu'il sera en mesure d'y

faire face», a déclaré M. Bush. Sur le terrain, la journée d'hier a été plutôt calme, à l'exception d'affrontements entre les troupes américaines et les partisans du chef chiite radical Moqtada Sadr à Koufa [centre de l'Irak] et à Sadr City, dans la banlieue de Bagdad.

La coalition a annoncé qu'un accord était en vue pour un arrêt des hostilités à Fallouja après 15 jours de siège et de combats sanglants dans cette ville sunnite à l'ouest de Bagdad.

Le Pentagone a par ailleurs annoncé hier que 706 soldats américains avaient été tués en Irak depuis le lancement de la guerre en mars 2003. Parmi eux, 511 sont morts au combat. Dans ce contexte de violence, l'administrateur américain Paul Bremer a estimé que les forces de sécurité irakiennes ne seraient pas en mesure d'assurer seules la sécurité du pays après le transfert de souveraineté le 30 juin.

ÉTATS-UNIS

Bush souhaite le maintien du Patriot Act

AGENCE FRANCE-PRESSE

Hershey — Le président américain George W. Bush a plaidé hier pour la prolongation de l'arsenal législatif adopté aux États-Unis après les attentats de septembre 2001 et dont certaines dispositions doivent expirer l'année prochaine.

«Le Congrès doit donner à ceux qui doivent protéger l'Amérique tous les outils nécessaires pour le faire», a affirmé M. Bush lors d'un discours à en Pennsylvanie. La loi qui englobe ces mesures antiterroristes est connue sous le nom de Patriot Act.

«Le Congrès doit renouveler le Patriot Act et rendre ses dispositions permanentes», a déclaré M. Bush.

Un bras de fer oppose actuellement le président républicain au Congrès sur la prolongation de cette loi. Même si son parti dispose de la majorité à la Chambre des représentants et au Sénat, il n'est pas certain d'obtenir gain de cause lorsque ses dispositions devront être étendues au-delà de 2005.

Le Patriot Act a donné au gouvernement américain de nouveaux pouvoirs pour les écoutes, la sur-

veillance électronique et d'autres méthodes de collecte de renseignement. Ses adversaires affirment qu'il viole les libertés civiles. Pour tempérer ces critiques, la loi n'avait été adoptée que pour une durée limitée de quatre ans par 98 voix contre 1 au Sénat et par 357 contre 66 à la Chambre des représentants.

John Kerry, l'adversaire démocrate de M. Bush à la présidentielle de novembre avait voté en tant que sénateur du Massachusetts pour cette loi en 2001. Mais il a depuis estimé que «Bush a utilisé le Patriot Act d'une manière qui n'avait jamais été prévue et pour des choses qui n'ont rien à voir avec le terrorisme».

«C'est une loi qui rend l'Amérique plus sûre», a pour sa part affirmé M. Bush hier en ajoutant qu'elle «défendait notre liberté». «La loi est une arme essentielle dans la guerre contre le terrorisme», a-t-il jugé, citant plusieurs exemples où ses dispositions ont permis de démanteler des groupes terroristes aux États-Unis. «Le Patriot Act rend plus facile la tâche des gens chargés de protéger l'Amérique», a estimé le président des États-Unis.

La Cour suprême examine les détentions à Guantanamo

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La Cour suprême examinera aujourd'hui la légalité des détentions illimitées de prisonniers sur la base américaine de Guantanamo, considérées par les États-Unis comme des «combattants ennemis» dans la guerre contre le terrorisme.

La politique de l'administration Bush à l'égard de ces prisonniers sera passée au crible par la plus haute cour du pays, qui examinera aussi, la semaine prochaine, la légalité des détentions illimitées de deux Américains détenus au secret dans une base militaire américaine.

«Ces deux cas remettent en cause le postulat de l'exécutif, qui dit avoir le droit de déterminer comme bon lui semble le statut de personnes capturées dans le cadre d'un conflit et de les détenir indéfiniment», souligne Emilio Viano, professeur de droit à l'American University.

Aujourd'hui, les neuf juges écouteront les arguments des deux parties, ministère de la Justice contre juristes, pour déterminer si les près de 600 détenus de Guantanamo, pour beaucoup emprisonnés depuis plus de deux ans sans avoir été inculpés et sans ac-

cès à un avocat, ont le droit de contester leur détention devant un tribunal américain.

«C'est une question constitutionnelle fondamentale. Est-ce que les tribunaux fédéraux vont avoir le pouvoir de revoir les actions de l'exécutif sur ces questions», explique le professeur Viano.

Ces détenus, qui ne bénéficient pas du statut de prisonnier de guerre défini par les conventions de Genève, sont soupçonnés par les États-Unis d'être des talibans afghans ou des membres du réseau terroriste islamiste al-Qaïda. De nombreuses associations de défense des droits individuels dénoncent régulièrement le «trou noir» juridique dans lequel ils sont plongés.

«La Cour suprême doit trancher en faveur des détenus», a plaidé hier un éditorial du New York Times. La politique de l'administration Bush, qui considère qu'ils peuvent rester emprisonnés indéfiniment, «est légalement et moralement mauvaise». Au-delà d'arguments juridiques, les politiques en rapport à Guantanamo sont une «erreur tragique», poursuit le quotidien. «Suivies de près à l'étranger, elles nuisent grandement à la réputation de justice des États-Unis.»

Club 402-HOMME®
Depuis 1977

Vestons griffés importés d'Italie

299\$

Tissus signés
- Cerruti 1881 - Zegna
- Marzotto - Zignone, etc.

1118, rue Sainte-Catherine Ouest
2^e étage, Montréal • (514) 861-3636
Heures d'ouverture : Lun. au ven. 10 h à 18 h. Sam. 10 h à 16 h

ROLEX
Lady-Datejust
en acier et
or jaune 18 carats.
Cadrans sertis de brillants.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

LES ACTUALITÉS

MAROIS

SUITE DE LA PAGE 1

Je regarde le gouvernement qui bouscule les gens avec ses forums, c'est ridicule. Ce n'est pas comme ça qu'on amène les gens à un niveau de participation à la hauteur des attentes», estime-t-elle. Le référendum sur la souveraineté pourrait donc se tenir après la rédaction de la Constitution, qui doit être approuvée par les élus, a précisé Mme Marois, et après les travaux du ministère de l'Accession à la souveraineté.

Mme Marois a aussi donné l'exemple de la Commission itinérante sur l'avenir du Québec, suivie d'une commission nationale, un exercice de quelques mois tenu au début de 1995. «C'était un peu court» bien que «riche en enseignements», juge Mme Marois qui croit qu'«on devrait beaucoup associer la population québécoise à la définition de son avenir dans un État souverain».

Dans son texte, Mme Marois propose un plan de match visant l'accession à la souveraineté du Québec en quatre quarts comme au football, un sport que pratiquent ses fils. Rappellons qu'en 1994, Jacques Parizeau avait entrepris une démarche en trois périodes comme au hockey, avait-il précisé.

Selon Mme Marois, il faut, dans un premier temps, que l'électorat appuie fortement le Bloc québécois aux prochaines élections fédérales. Dans son texte, la députée insiste sur le rôle d'opposition du Bloc à Ottawa face au parti de Paul Martin compromis dans le scandale des commandites et menaçant d'envahir des champs de compétence. Au Devoir cependant, Mme Marois a souligné que les gens sont «sinon désabusés», du moins «un peu indifférents» à l'endroit du Bloc: au-delà d'un simple vote en faveur d'un parti d'opposition, l'appui au Bloc doit s'inscrire dans un plan de match d'accession à la souveraineté, a-t-elle fait remarquer.

Dans le deuxième quart du plan de match de Mme Marois, le PQ doit remporter les prochaines élections, possiblement en 2007, en se présentant comme «un parti de gouvernement» qui offrirait «une véritable alternative sociale, économique et démocratique au gouvernement Charest». Mme Marois est convaincue qu'un gouvernement péquiste doit à la fois gouverner et préparer l'accession à la souveraineté.

De son côté, François Legault, qui planche à l'heure actuelle sur un budget de l'an I du Québec souverain, estime que le PQ doit présenter à l'électorat «un programme de pays» beaucoup plus attractif qu'un programme de «gouvernement provincial». Le député de Rousseau est également favorable à la tenue d'un référendum sur la souveraineté dans les mois qui suivent le retour au pouvoir du PQ.

«Nous ne devons pas nous contenter d'un simple exercice comptable qui résume la souveraineté à une colonne de revenus et à une colonne de dépenses», estime Mme Marois. Préalable à toute consultation populaire sur la souveraineté, le PQ doit être «le fer de lance d'une vaste coalition», a réitéré la députée. «La souveraineté n'appartient pas à un seul parti; elle appartient au peuple».

Le troisième quart du plan de match, c'est le mandat de préparer la souveraineté avec la création d'une assemblée constituante et d'un ministère de l'Accession à la souveraineté. Pour convaincre les Québécois de choisir leur indépendance, «il faut être plus clair quant aux actions qu'entreprendra un gouvernement du Parti québécois. L'élection du Parti québécois doit lui donner le mandat de travailler de façon transparente à l'élaboration d'un projet de pays», écrit Mme Marois.

Soulignons que Mme Marois ne reprend pas dans son texte sa proposition de référendums sectoriels. «Ils avaient été perçus comme étant un succédané à un référendum sur la souveraineté», a-t-elle convenu. C'est un outil dont le Québec ne doit pas se priver, «mais ce n'est pas la souveraineté par petites pièces», a-t-elle insisté.

Le quatrième quart, c'est le référendum sur la souveraineté alors que le gouvernement présentera son projet de pays incarné dans une Constitution et plan gouvernemental de transition vers la souveraineté mis au point par le ministère de l'Accession à la souveraineté. Le gouvernement du PQ «aura redéfini une coalition des forces souverainistes encore plus large que celle de 1995», évoque Mme Marois.

Certains péquistes sont convaincus que Bernard Landry, qui a promis de préciser ses ambitions cet automne, annoncera sa décision de demeurer chef du PQ pour les prochaines élections et son intention de faire face au vote de confiance du Congrès en mai 2005. «C'est sa décision. C'est à lui de la prendre au moment où il le jugera opportun», a dit Mme Marois. Elle va respecter le choix de M. Landry. «Il me semble que c'est cohérent avec tout ce que je suis et ce que j'ai été jusqu'à maintenant», a dit Mme Marois en bonne soldate.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

CANADIEN

SUITE DE LA PAGE 1

Le Lightning présente une formation rapide, toute orientée vers l'attaque, et elle compte sur deux joueurs québécois de pointe en Martin Saint-Louis, champion marqueur de la LNH cette saison, et en Vincent Lecavalier, un ancien premier choix au repêchage amateur qui sort toutefois d'une série difficile contre les Islanders de New York.

Ce fut donc un match chaudement disputé, corsé, aux bonnes occasions de marquer relativement nombreuses mais mises à mal soit par le brio des gardiens, Théodore et Andrew Raycroft, soit par un manque de finition, la rondelle trouvant les alentours du filet plus agréables à fréquenter.

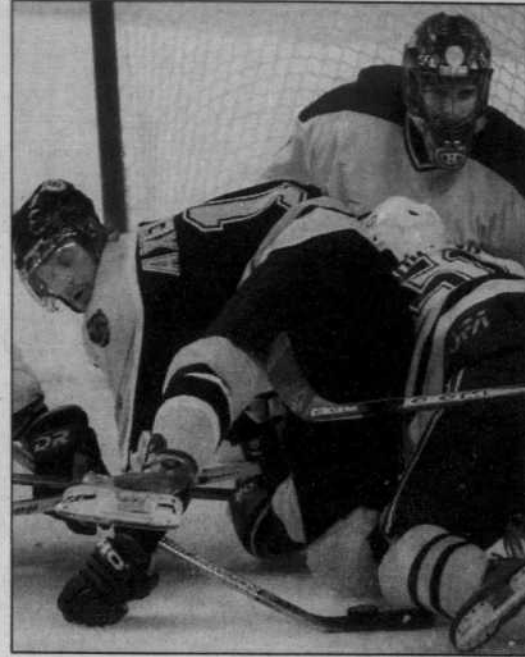
La première période s'est amorcée à un rythme endiablé, mais Théodore s'est chargé de mettre les pendules à son heure dès la première minute en frustrant le dangereux Sergei Samsonov sur un tir à bout portant lors d'une descente à deux contre un. Ce type de surnombre devait d'ailleurs rarement se reproduire alors que les unités défensives haussaient leur jeu d'un cran. Les quarante premières minutes d'action ont donc donné libre cours à la prudence. L'engagement initial fut partagé, mais alors qu'encore une fois les attaques massives brillaient par leur incurie, le Canadien a dominé la deuxième. Pas assez, toutefois, pour que se dégage un maître. Après vingt, c'était 0-0. Après quarante, c'était 0-0 itou. L'entonnoir rétrécissait, et pendant la pause, il était loisible de songer à cette bonne vieille soirée de 1936 lorsque les Maroons de Montréal et les Red Wings de Detroit avaient entraîné un score vierge jusqu'en sixième période de prolongation.

C'était sans compter Joé Juneau, qui s'inscrivait en faux contre un semblable dénouement lors d'un entretien à la télévision. «On va la mettre dedans, c'est toute», a-t-il déclaré.

En début de troisième, ce furent les Bruins qui passèrent à la vitesse supérieure. Domination soutenue, huit lancers contre aucun après dix minutes. Mais il y avait Théo qui disait que non, ça

ne veut pas dire peut-être, ça ne veut pas dire oui mais, ça ne veut pas dire c'est-à-dire, ça veut dire ce que ça veut dire. C'est donc resté 0-0 jusqu'à ce que. Une rare incursion des Rouges dans le territoire ennemi. Alexei Kovalev (auteur de deux passes, tout comme Koivu), contourne la cage adverse. Ayant contourné, il se retourne et lance sans angle vers le but. Raycroft, accroupi dans la plus pure tradition du papillon stylisé, bloque facilement, mais le disque touche son bâton, puis glisse sur sa jambière, puis se retrouve tout nu dans la zone privilégiée. Zednik, qui avait raté un nombre incalculable d'occasions, s'adonne à passer par là, et il n'a qu'à le diriger dans une lucarne grande comme ça.

Objectivement, le Boston ne pouvait se remettre de ça. Ils ont poursuivi vaillamment, mais une punition stupide de Martin Lapointe avec trois minutes et demie au cadran est venue retarder d'autant leurs assauts. C'était peine perdue. Raycroft ayant été retiré, Zednik venait fermer définitivement les livres avec huit secondes à faire. On avait eu droit à l'énergie du désespoir, mais le désespoir avait achevé de saper toute énergie. Aussitôt, dehors, dans la rue de Montréal, les klaxons retentissaient. Mais avant de parler de défilé, il ne faut pas oublier que les trois quarts du chemin restent à faire. Oublier? À Boston, ils n'oublieront pas de sitôt, c'est sûr.



Mêlée devant le filet de José Théodore, hier soir, à Boston. JIM BOURG REUTERS

Explosion de joie rue Sainte-Catherine

Le centre-ville montréalais a été secoué hier par une contagieuse séance de glorification nationale alors que quelques centaines de partisans se sont rassemblés, coin Peel et Sainte-Catherine, pour célébrer le tour de force de leur Canadien, qui a su surmonter un déficit de 3-1 en séries pour la première fois de son histoire.

Fiévreuse mais bon enfant, la foule — tantôt toute vêtue de bleu-blanc-rouge, tantôt plus sobre — a rapidement envahi les abords de la Sainte-Catherine, grugeant inexorablement du béton jusqu'à entreprendre de «gérer» elle-même le défilé improvisé de voitures parées aux couleurs du Canadien. Toutefois,

la surveillance policière a su refroidir les ardeurs des fans, sans pour autant écorcher l'ambiance survoltée. «Go, Habs, Go!», ont-ils rétorqué en chœur, avant de se ranger.

Plus loin, au coin de Bleury, seuls les klaxons et les fanions volant au vent trompaient la grisaille printanière, ponctuée à l'occasion de quelques hurlements de partisans bien sentis, émergeant des bars de quartier où ils avaient fêté la victoire. C'est Richard Zednik et son solide doublé qui ont récolté, hier, le plus grand nombre d'hommages spontanés.

Louise-Maude Rioux Soucy

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

C'est un début, un important premier pas. Mettons-nous maintenant au travail pour aller de l'avant ensemble», a-t-il dit, avant de réitérer les exigences de son organisation, dont le respect des pouvoirs et de la diversité des nations autochtones.

Le moment choisi pour tenir ce sommet a suscité un certain scepticisme au Parlement, les partis fédéraux, les libéraux en particulier, étant absorbés par leurs calculs électoraux et les préparatifs d'une hypothétique élection printanière.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe n'était pas impressionné par la table ronde d'hier, mais il souhaitait qu'il ne s'agisse pas d'une manœuvre électorale de Paul Martin, les autochtones ayant un réel besoin de régler leurs problèmes. Mais il a rappelé que la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones avait déposé en 1996 un rapport d'environ 4000 pages qui avait fait l'unanimité au sein des groupes autochtones, mais dont un grand nombre des quelques 400 recommandations sont restées lettre morte.

«[Les libéraux] sont toujours en processus. À un moment donné, on ne discute plus du fond des choses, mais du processus. [...] Quand ils ne savent plus quoi faire, ils mettent un processus sur pied», a souligné M. Duceppe.

La tenue de la table ronde d'hier coïncide aussi avec un changement de ton dans la campagne menée par le premier ministre depuis des semaines. Après avoir sillonné le pays pour «consulter» les Canadiens, il a en-

trepris la semaine dernière de présenter plus clairement ses priorités et les moyens qu'il entend prendre pour les mettre en œuvre.

Après un discours sur la politique étrangère et la défense à Gagetown, au Nouveau-Brunswick, il s'est rendu à Toronto, vendredi, exposer les cinq grandes priorités de son gouvernement, à savoir la santé, l'éducation, les autochtones, les villes et la place du Canada dans le monde. Il a aussi, à cette occasion, donné les grandes lignes de son plan en matière de santé — plan que doit préciser aujourd'hui le ministre de la Santé, Pierre Pettigrew — et a émis son intention de conclure d'ici à la fin de l'année une entente avec les provinces sur le financement des municipalités.

Il lui restait donc à préciser ses orientations en matière d'affaires autochtones. Mais comme il a toujours promis de travailler en collaboration avec les autochtones eux-mêmes, il ne pouvait imposer ses vues sans les réunir. La table ronde d'hier lui a permis de respecter cet engagement tout en lui donnant les munitions nécessaires en cas de campagne électorale.

La rencontre cherchait aussi à corriger le tir après un discours du Trône prometteur, mais un budget décevant du point de vue des autochtones. M. Martin a par conséquent tenté de démontrer que la maigreur des fonds n'était pas synonyme d'absence de volonté politique.

Il s'est montré insistant à cet égard, mais il a aussi souligné que la volonté politique ne pouvait être à sens unique, que les autochtones devaient apporter leur contribution, en particulier en matière de gouvernance, de transparence et de reddition de comptes.

Le but ultime, a-t-il ajouté, est d'en finir avec la Loi

WOODWARD

SUITE DE LA PAGE 1

L'entretien s'achève après 12 minutes. Bush n'a même pas demandé l'avis de Powell. Son secrétaire d'État est d'ailleurs le dernier informé.

Quelques jours plus tôt, Bush a prévenu sa conseillère pour la Sécurité nationale, Condoleezza Rice, son vice-président, Dick Cheney et son secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld. Même l'ambassadeur saoudien, le prince Bandar, a déjà été mis dans le secret!

Plan of Attack, édité chez Simon & Schuster, est un nouveau livre embarrassant pour l'administration Bush. Car Woodward n'est pas un pamphlétaire: c'est un vétéran du Washington Post, légendaire pour avoir, avec Carl Bernstein, fait éclater l'affaire du Watergate. Il est en bons termes avec l'administration Bush et a interviewé, pour son enquête, 75 personnalités, dont

le président. Mais son livre, qui raconte par le détail la préparation de la guerre en Irak, est dévastateur, car il expose, par le simple récit des réunions successives, la légèreté avec laquelle le président américain est parti en guerre.

Il révèle également l'état de dégradation des relations internes au gouvernement. Selon Woodward, Colin Powell, la colombe de l'administration, et Dick Cheney, le plus actif des faucons, «s'adressaient à peine la parole». Powell allait même jusqu'à qualifier le clan des néoconservateurs qui peuplent l'entourage de Donald Rumsfeld de «bureau de la Gestapo».

John Kerry, le candidat démocrate à la présidence, n'a pas manqué de s'emparer du sujet. «Si je suis président, mon secrétaire d'État exercera pleinement ses responsabilités, ce qui n'est actuellement pas le cas, comme le montre le livre de Bob Woodward», a-t-il ainsi déclaré dimanche sur NBC. La Maison-Blanche, ennuyée, allume des contre-feux. Condoleezza Rice a ainsi démenti à la télévision certains points du livre. Le président n'a pas décidé de partir en guerre en janvier, mais en mars, a-t-elle assuré. Et Cheney et

Powell ont des rapports «amicaux», a-t-elle juré. Les durs de l'administration sortent leurs piques: dans des confidences anonymes à la presse, ils accusent Powell d'avoir raconté des sornettes à Woodward pour faire bonne figure au regard de l'histoire.

Si un homme ne ressort pas grand du livre de Woodward, c'est le directeur de la CIA George Tenet. Le 21 décembre 2002, accompagné de son adjoint John McLaughlin, il est reçu par Bush qui leur a demandé de lui présenter les informations de la CIA sur les armes de destruction massive irakiennes: enregistrements, photos satellites, etc. La présentation est un flop. «Bien essayé. Je ne pense pas que ce soit vendable à monsieur Tout-le-monde», commente Bush, qui se tourne vers Tenet: «C'est tout ce qu'on a?» Le directeur de la CIA se lève du canapé et assure: «Ne vous inquiétez pas, c'est du béton. [Il's a slam dunk case], un point ultrafacile, au basket.»

Impressionné, Bush est alors convaincu, sur ces quelques paroles, que Saddam possède bien des armes de destruction massive et cherche, une fois de plus, à rouler l'ONU.

ÉTUDES

SUITE DE LA PAGE 1

L'azote et le phosphore sont des éléments essentiels à la croissance des plantes et même à la vie aquatique dans les cours d'eau. Mais au-delà d'un certain seuil, la prolifération des algues et autres plantes provoque un déséquilibre important, et l'oxygène disponible n'est plus suffisant pour certaines espèces, ce qui peut se traduire par d'importantes mortalités de poissons ou rendre impossible l'usage récréatif de certains cours d'eau.

Les composés azotés, qu'on retrouve dans les aérosols crachés par plusieurs industries comme les centrales thermiques, auraient toutefois un effet modérateur, si l'on peut dire, sur le réchauffement du climat, mais pas au point d'arrêter sa progression.

Moins d'ensoleillement

D'autres études indiquent en effet que, même si le climat se réchauffe depuis les années 50 de façon marquée — en moyenne un dixième de degré par décennie — l'ensoleillement au sol diminue dans certaines régions du monde, particulièrement les régions industrielles en raison de la persistance, surtout locale, de ces aérosols. Globalement, les chercheurs notent une réduction d'environ 7 watts par mètre carré depuis les années 60. Aux États-Unis, un pays intensément industrialisé, la réduction du rayonnement solaire atteint 18 watts par mètre carré, ce qui indique une nette réduction de l'énergie disponible.

L'explication réside dans les particules en suspension qui prennent la forme d'aérosols atmosphériques. Ces particules réfléchissent ou bloquent la voie au rayonnement du Soleil, réduisant l'énergie

solaire disponible sur la surface terrestre.

Mais ces particules ne sont pas une solution au réchauffement du climat, car leur durée de vie n'est que de quelques jours ou quelques semaines. De grandes éruptions volcaniques, comme celle du Pinatubo, ont permis, par l'importance des aérosols libérés, de ralentir momentanément la progression des changements climatiques. Si certains s'avaient d'y voir une solution, il suffit de se rappeler que la plupart de ces aérosols sont acides et contribuent, comme les composés azotés, au smog urbain et à la pollution des cours d'eau...

Refroidissement de l'Europe

Cette dynamique atmosphérique n'a d'égal par ses inconnues que le débat en cours sur les mouvements de l'océan qui pourraient, selon certains modèles mathématiques, se traduire par un arrêt de la circulation thermohaline des océans, soit le mouvement de plongée des masses d'eaux chaudes de surface dans l'océan, qui sont aspirées en quelque sorte vers les régions polaires où elles plongent à plus de 2000 mètres de profondeur après s'être refroidies au contact des eaux polaires, pour l'instant encore très froides... L'idée de base de chercheurs comme Wallace Broecker, du Lamont-Doherty Earth Observatory (Univ. Columbia, NY), un des pionniers de la recherche sur ce mégaphénomène naturel, c'est que, s'il n'y a plus assez de froid pour tirer vers les côtes européennes les masses d'eaux chaudes provenant des tropiques, le mouvement s'arrêtera et l'Europe se refroidira.

Dans un récent article scientifique, Broecker indique qu'il faudrait au moins 100 ans de réchauffement intense du climat pour que le mouvement des océans s'arrête avec les impacts prévus.

Broecker ne renie pas toutefois son hypothèse initiale, qu'un rapport récent du Pentagone utilisait pour prédire un arrêt ralentissement de la pompe océane d'ici à 2020, ce qui aurait pour effet de plonger l'Europe entière dans des froids sibériens.

Dans la dernière édition de la revue Science, les océanographes S. Häkkinen et P. B. Rhines confirment un ralentissement de la circulation thermohaline entre 1990 et 1996, mais, comme ils n'ont pas de relevés satellite, de données marégraphiques, etc., antérieures à 1978, ils ne peuvent dire s'il s'agit d'une tendance lourde ou d'un épisode cyclique. Conclusion: observons attentivement l'Atlantique, qui est à l'origine des grands mouvements dans les océans de la planète.

D'autres chercheurs canadiens, comme Andrew Weaver et Claude Hilaire-Marcel, de l'UQAM, pensent eux aussi que, si des refroidissements marqués de l'Europe lors de la dernière période glaciaire peuvent s'expliquer par le ralentissement des mouvements thermohalins, la transposition de ce modèle comportemental des océans au réchauffement actuel doit se faire avec prudence. Tout est une question d'amplitude, disent-ils, et il n'est pas sûr que les changements en cours aient la puissance nécessaire pour freiner la pompe océane.

En attendant, l'Institut Pembina d'Ottawa incitait hier chacun à appliquer le principe de précaution. Pour apprécier l'importance de chaque geste individuel, le Pembina a mis au point un progiciel qui permet à chacun de déterminer par l'entremise d'Internet l'impact pour le climat de la moindre économie d'énergie à la maison, en transport, etc. Et aussi ce que chacun économise en argent sonnant. Consulter à ce sujet le site Internet untonnenmoins.ca si on veut contribuer à sa manière au jour de la Terre, après-demain!

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU



Jean Dion

Planète peinture

Jour de septième match. Jour sans lendemains, au pluriel parce qu'il y a deux clubs avec pas de lendemain. Extra difficile de penser à autre chose, nenni? On remarquera d'ailleurs que les cinq équipes canadiennes présentes dans le détail se sont toutes rendues à un septième match à l'occasion de ce premier tour: Montréal, Vancouver et Calgary hier, Toronto et Ottawa ce soir. Un collègue qui donne dans le journalisme d'enquête sur le plancher des vaches (plutôt que sur la glace des beus) et qui s'y connaît donc davantage en complots qu'en sports me susurre à ce sujet que la coïncidence ne manque pas de suinter l'étrangeté à pleine pipe: notre gouvernement fédéral voudrait détourner l'attention d'une mare à l'autre de son scandale commanditaire qu'il ne s'y prendrait pas autrement, qu'il dit.

Ça se peut. Oui, ça se peut. De toute façon, si on prend isolément le comportement des arbitres de hockey professionnel, on se rapproche à s'y méprendre de la lutte, qui comme chacun sait est arrangée. Donc, ça se peut.

Il y a par ailleurs un truc à signaler: depuis l'autre soir, les p'tits gars arrêtent pas de dire que dans un septième match, plus rien ne veut plus rien dire, au diable les matchs passés et les statistiques et les patterns historiques, ne reste plus qu'à laisser ses tripes sur le bord et à espérer que le caoutchouc se mouvra du bon rond. Ingainez (en inversant le «a» et le «g», on obtient le son «gaine»): même l'avantage de la glace n'a aucune importance.

Or cette dernière assertion est très lourde de sens. Les équipes se battent pendant toute la foutue saison pour obtenir cet infime atout: disputer un septième match à la maison. On doit donc conclure que les 82 matchs réguliers ne servent à rien. Ergo, on ne devrait même pas les disputer. Comme on ne les disputerait pas, on n'aurait pas besoin de payer les joueurs. C'est un songe-y sérieusement pour les dirigeants de la Nationale Hockey Ligue, à l'orée d'un conflit de travail: brandir à l'Association des joueurs que l'on pourrait, à l'avenir, ne présenter que des septièmes matchs. On laisse faire les six premiers, et on passe directement au septième. L'émotion serait totale, et cela coûterait bien moins cher à tout le monde, puisqu'en plus les joueurs ne sont pas rémunérés pendant les séries.

Non mais ça va faire le niaiserie.

Comme un autre texte — si vous recevez la deuxième édition — narre par le menu la trame événementielle tout à fait à se péter la tête sur les murs de ce que fut ce septième match, profitons-en pour faire un peu de relaxation zen en observant ce qui se passe de pas important ailleurs sur la planète sport. Notez-le, l'expression «planète quelque chose» est très à la mode par les temps qui paissent à reculons, et l'utiliser dans un 5 à 7 mondain en buvant de la sangria diluée à une terrasse surpeuplée vous vaudra certainement des soupirs admiratifs, sinon des œillades carrément coquines. Par exemple: «Ouais ben c'est ça qui est ça sur la planète économétrie. On se commande un autre jus?»

En passant, vous avez vu ce qui se passe sur la planète peinture? À l'écran qui me sert de téléviseur, l'annonce a bien dû passer mille fois depuis le début de la série: chez Home Depot*, on peut maintenant acheter de la peinture aux coloris exacts des équipes de la NHL. En soi, et même pour soi, voilà une initiative proprement formidable, à la seule exception qu'il ne semble pas apparaitre que les anciennes couleurs fussent disponibles. Le mauve et jaune des Kings de Los Angeles de l'ancien temps, par exemple: je suis sûr que cela siérait à ravir à mon boudoir. Ou alors le jaune, rouge et noir des vieux Canucks, quand ils avaient un gros V sur le devant du poitrail: idéal pour la dépense.

(*Sur la planète commerce, rien n'est plus dans le vent à gogo que de donner à son magasin le nom de «Quelque Chose Depot». Sur la rue Saint-Zotique, on retrouve même un «Bébé Dépot Plus» qui, heureusement pour l'avenir de notre belle jeunesse, n'est cependant pas le nom d'une garderie. En plus, il manque le circonflexe accent sur le «o».)

Il serait plus que temps, aussi, que l'on mette en marché des gallons de latex aux couleurs des clubs de la NFL. Personnellement, en ma qualité de supporter y compris sous la torture des Browns de Cleveland, je verrais très bien mon réfectoire en brun et orange. Question de mettre un peu d'atmosphère et de bon goût.

Bon, disions-nous, les nouvelles pas importantes. Brian Pritchard, un défenseur du club de soccer Witton Albion, participait à la finale de l'Unibond Cheshire Senior Cup, le mois dernier, contre les Bruins de Boston. Heu, non, contre le Woodley Sports. Or à un moment donné, un nu-vite a sauté sur le terrain et s'est mis à courir vite et nu un peu partout. N'écoutez que son courage à deux mains, Pritchard est allé plaquer l'invité. Résultat: l'arbitre lui a décerné un carton rouge pour avoir «porté atteinte à la réputation du sport» en usant de robustesse indue.

Ce qui soulève une corrélation: si un nu-vite sautait sur une glace de la NHL en prolongation, les arbitres ne siffleraient pas afin de ne pas changer le cours du match.

Par ailleurs, dans la série «Du temps à perdre, moi?» sur la planète peinture, la dernière livraison de *Sports Illustrated* nous raconte l'histoire fascinante de Mike Carmichael. Carmichael, un gars de l'Indiana, se lançait (une balle de baseball) avec un copain en 1977 lorsque la balle roula dans une flaque de peinture. Le soir même, il décidait de peindre la balle au complet.

Quelques années plus tard, Carmichael décida d'ajouter une deuxième couche. Puis une troisième. Puis une quatrième. Ce faisant, il fomenta le projet de se rendre à 1000 couches.

Aujourd'hui, la balle est enduite de 18 000 couches de peinture. Le tout fait près de trois pieds de diamètre et pèse 1300 livres. Tous les jours, Carmichael applique une couche le matin, et une ou deux le soir. Il construira bientôt une cabane pour accueillir la balle. Et tout récemment, il a signé une entente de commandite avec la compagnie Sherwin-Williams, qui lui offre la peinture gratuitement.

Non mais y'en passe tu des affaires.

Canadien 2, Bruins 0

Théodore avait prédit son blanchissage à Pierre Dagenais

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Boston — José Théodore avait prédit son blanchissage à Pierre Dagenais. «Je marchais vers le FleetCenter avec Mike [Ribeiro] et José parce qu'on avait fait ça la dernière fois et qu'on avait gagné», a raconté Dagenais, et j'ai bien vu qu'il avait l'air concentré. À un moment donné, il m'a dit qu'il se sentait bien et que c'est ce soir qu'il allait réussir son premier blanchissage dans les séries.

«Après deux périodes, il m'a regardé dans les yeux et il m'a fait un signe. J'avais confiance...»

Le gardien et le capitaine Saku Koivu, les deux leaders du Canadien, auront livré le marchandise. Ce fut plus ardu pour le premier mais il a fini par faire taire ses dénigreurs.

«Pour je ne sais quelles raisons, ce gars-là aime faire ravalier leurs paroles aux gens», a constaté Sheldon Souray en faisant l'éloge de son gardien.

Puis de son capitaine: «Il a été incroyablement, a dit le défenseur de Koivu. Il a été le meilleur joueur des deux équipes dans cette série. Il a pris ses responsabilités. Je suis tellement heureux pour lui. C'est un vrai leader et il l'a prouvé dans cette série.»

Gens de peu de foi...

Comme tous les autres, Théodore et Koivu appréciaient d'avoir fait mentir tous ceux qui avaient éliminé le Canadien trop rapidement.

«C'est spécialement plaisant parce qu'on perdait 3-1, a reconnu le gardien. Nos partisans nous ont aidés à Montréal et la confiance est revenue. Et quand je joue avec confiance, les choses vont bien pour moi.»

«Les séries sont tellement longues. On nous avait éliminés un peu trop vite. Moi je n'ai jamais pensé que c'était fini

de la façon dont on jouait.»

Théodore n'a pas caché avoir apprécié son blanchissage: «On veut toujours faire la différence dans un septième match. En tout cas, moi c'est ce que je veux.»

«À 3-1 c'est sûr que les gens ont eu un doute, a mentionné Koivu. Mais plus la série avançait, plus on devenait confiant.»

C'est Richard Zednik, l'ailier gauche du meilleur trio de la série, qui a marqué les deux buts du dernier match, chaque fois avec l'aide de Koivu et Alexei Kovalev.

«Je pense que c'est effectivement le but le plus important de ma carrière, a-t-il dit du seul marqué contre Andrew Raycroft au cours de la soirée. C'est ce but qui nous a fait gagner le match et la série.»

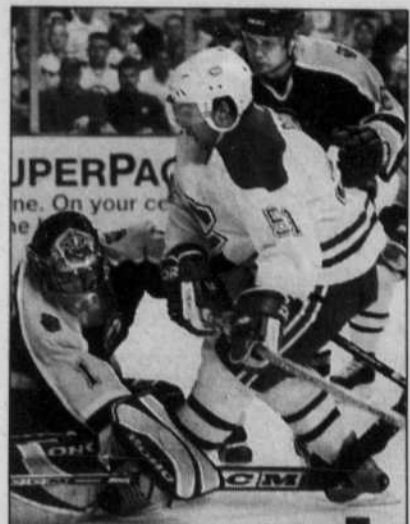
«C'est un bel accomplissement [d'avoir comblé un déficit de 3-1], a reconnu Souray. Mais tout ce que ça nous donne, c'est la chance d'avancer à la ronde suivante.»

Claude Julien salue la force de caractère de ses joueurs

Boston (PC) — Ce que Claude Julien a surtout retenu après avoir vu son équipe combler un déficit de 3-1 pour la première fois de son histoire à sa 13^e occasion, c'est la force de caractère de ses joueurs.

«Tellement de caractère, c'est incroyable», a louangé le premier entraîneur à éliminer les Bruins au cours d'une série que Boston menait 3-1. Leur fiche était de 17-0 jusque-là.

«C'est bien beau, oui, d'avoir les bons mots pour convaincre les joueurs de croire en eux, mais ce sont eux qui répondent sur la glace», a précisé l'entraîneur d'appa-



BRIAN SNYDER REUTERS

Andrew Raycroft a coupé court à la tentative de Francis Bouillon de compter à la deuxième période.

Mets 4, Expos 1

Un huitième revers de suite

PRESSE CANADIENNE

New York — Les Expos s'enlissent. Sans vie et jouant mollement en défensive, ils ont subi un huitième revers de suite hier quand ils se sont inclinés 4 à 1 face aux Mets de New York, qui ne font certes pas partie de l'élite des ligues majeures.

C'est le Japonais Tomo Ohka (0-3) qui a essuyé le revers, lui qui n'a pas encore présenté un départ de qualité cette saison.

Mais il a encore une fois été mal appuyé en attaque. À ses trois départs, ses coéquipiers ne lui ont donné qu'un seul point. Comme marge de manœuvre, il y a mieux, on en conviendra.

Ohka a gagné sa bataille contre son compatriote nippon Kazuo Matsui, qu'il a retiré deux fois sur des prises, puis une autre fois sur un inoffensif ballon... mais il a perdu sa bataille contre les Mets.

Il a cédé deux points, dont un non-mérite après une erreur qu'il a lui-même commise sur une balle à double retrait en deuxième, puis deux autres points à la suite des circuits en solo à Karim Garcia et Ty Wigginton, leur deuxième de la saison à tous les deux.

En quatre manches, il a donné six coups sûrs et quatre points, dont trois mérités. En trois départs cette saison, soit en 13 manches et deux tiers, il a donné 23 coups sûrs, 12 points, dont neuf mérités.

Les Expos ont un dossier de deux victoires contre 11 revers, ce qui égale le pire début de saison de leur histoire. Ils avaient aussi présenté une fiche de 2-11 en 1970.

Marathon de Boston

Un doublé kenyan

ASSOCIATED PRESS

Boston — La Kenyane Catherine Ndereba a remporté le marathon de Boston pour la troisième fois, hier. Sa victoire par 16 secondes égalise le plus faible écart enregistré dans l'histoire de l'épreuve féminine. La championne du monde a remporté la victoire en 2h24:27. Son compatriote Timothy Cherigat s'est imposé chez les hommes en deux heures 10:37 minutes pour compléter le doublé kenyan.

Pour la première fois de l'histoire du marathon de Boston, les dames se sont élancées avec 29 minutes d'avance sur les messieurs. Ndereba et l'Éthiopienne Elfenes Alemu, auteur d'une longue échappée, ont couru côte à côte pendant 16 kilomètres avant d'arriver au Kenmore Square avec 1,6 km à faire.

C'est à ce moment que Ndereba s'est détachée à la faveur d'un sprint et Alemu, incommodée par la chaleur de 29 degrés, n'a pu trouver l'énergie pour réagir.

Cherigat, un employé de la marine kenyan âgé de 27 ans, est entré au palmarès de l'épreuve disputée sur un parcours difficile. Il a devancé son compatriote Robert Cheboror de 1:12.

HOCKEY

SÉRIES ÉLIMINATOIRES QUARTS DE FINALE D'ASSOCIATION

ASSOCIATION DE L'EST				ASSOCIATION DE L'OUEST			
Vendredi				Jeudi			
Tampa Bay 3 N.Y. Islanders 2 (Tampa Bay gagne la série 4-1)				San Jose 3 St. Louis 1 (San Jose gagne la série 4-1)			
Samedi				Samedi			
Montréal 5 Boston 2 (La série est égale 3-3) Philadelphie 3 New Jersey 1 (Philadelphie gagne la série 4-1)				Detroit 2 Nashville 0 (Detroit gagne la série 4-2) Vancouver 5 Calgary 4 (La série est égale 3-3) Colorado 5 Dallas 1 (Colorado gagne la série 4-1)			
Dimanche				Hier			
Ottawa 2 Toronto 1 (La série est égale 3-3)				Montréal à Boston			
				Calgary à Vancouver			

BASEBALL

LIGUE NATIONALE				LIGUE AMÉRICAINE			
Section Est				Section Est			
Floride	8	4	.567	Baltimore	7	4	.536
Atlanta	7	5	.583	Boston	7	5	.583 1/2
Philadelphie	5	6	.455 2/12	New York	6	7	.462 2
New York	5	7	.417 3	Tampa Bay	5	6	.455 2
Montréal	2	10	.167 8	Toronto	3	9	.250 4 1/2
Section Centrale				Section Centrale			
Houston	9	4	.692	Chicago	8	4	.667
Cincinnati	7	4	.636 1	Minnesota	8	4	.667
Pittsburgh	7	5	.583 1 1/2	Detroit	8	5	.615 1/2
Chicago	6	6	.500 2 1/2	Cleveland	5	9	.357 4
St. Louis	6	7	.462 3	Kansas City	4	8	.333 4
Milwaukee	6	8	.429 3 1/2	Section Ouest			
Los Angeles	9	3	.750	Oakland	8	4	.667
San Diego	6	6	.500 3	Anaheim	7	6	.538 1 1/2
Colorado	5	7	.417 4	Texas	6	7	.462 2 1/2
San Francisco	5	7	.417 4	Seattle	4	8	.333 4
Arizona	4	8	.333 5	Hier			
				N.Y. Yankees 4, Boston 5			
				Detroit 10, Cleveland 4			
				Oakland à Seattle			
Aujourd'hui				Aujourd'hui			
Floride à Philadelphie, 19h05				Tampa Bay à Baltimore, 19h05			
Chicago à Pittsburgh, 19h05				Boston à Toronto, 19h05			
Montréal à N.Y. Mets, 19h10				Kansas City à Cleveland, 19h05			
Atlanta à Cincinnati, 19h10				New York Yankees à White Sox, 20h05			
Arizona à Milwaukee, 19h35				Detroit au Minnesota, 20h10			
St. Louis à Colorado, 20h05				Oakland à Seattle, 22h05			
Los Angeles au Houston, 21h05				Texas à Anaheim, 22h05			
San Diego à S. Francisco, 22h15							

Lincoln LS 2004

Lincoln Aviator 2004

Lincoln Navigator 2004

Lincoln LS 2004

Roulez à ciel ouvert.

L'ÉVÉNEMENT
ouvrez mon toit
Lincoln

Dépêchez-vous d'obtenir sans frais le toit ouvrant transparent à commande électrique d'une valeur au détail de 1595 \$ à l'achat d'un modèle Lincoln LS, Aviator ou Navigator 2004 neuf*.

Lincoln LS 2004

- Moteur V6 3L DACT • Jantes de 16 po en aluminium poli • Antipatinage à toutes les vitesses • Boîte de vitesses automatique • Sièges avant à régulation de la température (chaud/froid) avec dessus en cuir haut de gamme • Glaces/verrouillage des portes/rétroviseurs chauffants à commande électrique • Climatisation à régulation automatique de la température à 2 zones • Radio AM/FM stéréo haut niveau avec lecteurs cassette/laser

39 995\$*

Lincoln Aviator 2004

- Moteur V8 4,6 L DACT • Transmission intégrale • Jantes de 17 po en aluminium avec système de surveillance de la pression des pneus • Sièges avant en cuir à régulation de la température (chaud/froid) • Chaîne Audiophile avec chargeur de 6 CD • Aménagement 7 places • Banquette de 3^e rangée repliable à plat

56 240\$*

Lincoln Navigator 2004

- Moteur V8 5,4 L DACT • Transmission 4x4 automatique ControlTrac • Jantes de 18 po en aluminium • Contrôle dynamique de stabilité AdvanceTrac • Hayon à commande électrique • Banquette de 3^e rangée repliable à plat électriquement • Sièges avant en cuir à régulation de la température (chaud/froid) • Chaîne Audiophile avec chargeur de 6 CD

68 995\$*

SERVICE PRIVILÉGIÉS LINCOLN*

UNE GAMME COMPLÈTE DE PRIVILÉGES DESTINÉS AUX PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES LINCOLN :

- ENTRETIEN PÉRIODIQUE SANS FRAIS SUR 48 MOIS/80 000 KM
- ASSISTANCE DÉPANNAGE LINCOLN • PLANIFICATION DU TRAJET ET PLUS ENCORE.
- POUR EN SAVOIR PLUS, COMPOSEZ LE 1 800 387-9333 OU CONSULTEZ VOTRE CONSEILLER LINCOLN.

Y A CEUX QUI SAVENT VOYAGER ET Y A LES AUTRES.

*Photos à titre indicatif seulement. *Modèles Lincoln LS 2004, Aviator 2004, Navigator 2004 - frais de transport (1 095 \$) et taxes applicables en sus. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre offre et s'appliquent à des particuliers sur approbation du crédit de Credit Ford. Le conseiller peut vendre moins cher. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulés en tout temps sans préavis. L'offre du toit ouvrant transparent sans frais s'applique aux véhicules équipés de ce toit ouvrant traité en usine. Pour plus de précisions, consultez votre conseiller Lincoln. Le programme d'entretien préventif sans frais, offert dans le cadre du Service Privileges Lincoln, s'adresse uniquement aux propriétaires d'origine et exclut les propriétaires et locataires de parcs automobiles ou de véhicules commerciaux. Le Service Privileges Lincoln et le programme d'entretien préventif sans frais s'adressent uniquement aux résidents canadiens, propriétaires ou locataires au détail d'un modèle Lincoln 2004.

lincolncanada.com